

Nouveauté



CYCLE QUALIFIANT REFERENT SECURITE - ERP

Objectifs :

Acquérir les connaissances techniques et réglementaires nécessaires afin d'assurer la fonction de référent en sécurité incendie dans un ERP.

- Connaître la théorie du feu et ses modes de propagation
- Savoir se situer sur un plan
- Exploiter le règlement de sécurité incendie (25 juin 1980, 22 juin 1990)
- Savoir réaliser une notice technique de sécurité incendie
- Savoir réaliser une notice technique d'accessibilité
- Connaître le rôle et la composition d'une commission de sécurité
- Gérer les documents

Public concerné :

Tout personnel en charge de la sécurité incendie dans un ERP, sans avoir l'obligation d'être qualifié SSIAP 3.

Tout qualifié SSIAP 2 souhaitant préparer une formation SSIAP 3.

Pré-requis :

Etre chargé de la sécurité incendie dans un ERP

Méthodes pédagogiques :

Théorie : exposés – débats

Pratique : rédaction de notices de sécurité et d'accessibilité à partir d'une étude de cas

Contenu :

Le feu et ses conséquences :

- la combustion
- du feu à l'incendie
- le comportement au feu des matériaux

La réglementation incendie :

- l'organisation des textes
- le classement des bâtiments
- les dispositions générales du 1^{er} et du 2^{ème} groupe
- les dispositions particulières

Etude d'un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement :

- la lecture de plan
- la notice technique de sécurité incendie
- la notice technique d'accessibilité des handicapés
- La fonction de responsable sécurité incendie
- les commissions de sécurité
- les documents administratifs
- la responsabilité civile et pénale

Contrôle des connaissances :

Au cours de la 3^{ème} semaine, les participants doivent répondre à un questionnaire à choix multiples (épreuve écrite). A la fin de la 3^{ème} semaine les participants se présenteront devant un jury d'examen (épreuve orale), afin d'obtenir le Cycle Qualifiant Référent Sécurité Incendie en ERP .

Les atouts du cnpp :

Les brochures officiels concernant les ERP du 1^{er} groupe et du 2^{ème} groupe (dispositions générales et particulières) sont remises aux stagiaires ainsi que le traité pratique de sécurité incendie.

Le conseil du CNPP :

Il est conseillé aux participants de fournir un travail personnel significatif entre chaque semaine pour profiter au mieux des acquis.

Durée : 12 jours (3 semaines de 4 jours – réparties sur 5 jours) – hors examen

Prix : 1200 € H.T. par semaine + Examen : 235 € HT.

Hébergement : Tarif C : 441 € TTC

Calendrier :

Promotion 1 : 06 – 10 avril + 11 – 15 mai + 15 – 19 juin

Promotion 2 : 21 - 25 septembre + 19 - 23 octobre + 23- 27 novembre

Inscription: www.cnpp.com ou 0 821 20 2000